



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

balance commerciale

Question écrite n° 24554

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge Mme la ministre du commerce extérieur sur l'évolution des échanges commerciaux entre la France et la Nouvelle-Zélande depuis l'année 2000. Il souhaiterait connaître, pour cette période l'évolution de ces échanges et les principaux secteurs concernés par les exportations et les importations entre nos deux pays afin d'en apprécier l'évolution.

Texte de la réponse

Compte tenu de l'éloignement et de la taille de l'économie néo-zélandaise, nos relations commerciales restent modestes. Néanmoins, le total de nos échanges commerciaux (exportations + importations) s'est accru de 41,1 % entre 2000 (482,9 M€) et 2012 (681,7 M€), soit bien plus que l'inflation enregistrée pendant cette période. Mais cette augmentation n'est pas linéaire, puisqu'en 2005, ce montant avait atteint un plus haut de 852 M€, principalement du fait de la forte hausse des exportations françaises, qui s'étaient élevées à 479,8 M€ contre 316,2 M€ l'année suivante et 340,5 M€ en 2012. Nos exportations se sont en effet montrées très volatiles durant cette longue période. Elles ont d'abord un peu plus que doublé entre 2000 et 2005 (de 231,7 M€ à 479,8 M€). Au sein de la vaste famille des produits de l'industrie manufacturière, dont elles sont presque totalement composées, cette très forte progression s'expliquait en partie par celle des biens d'équipements (« équipement mécaniques, matériels électriques, électroniques et informatiques »), qui sont passés de 62,2 M€ à 100,9 M€ en 5 ans, résultat de la nette amélioration de la situation économique de la Nouvelle-Zélande et du haut niveau d'investissement de ses entreprises ; mais l'essentiel du changement provenait de la rubrique « matériel de transport » qui, d'un niveau de 61 M€ en 2000 et de 58,4 M€ en 2002, correspondant pour l'essentiel à nos ventes d'automobiles, est subitement passée à 217,6 M€ en 2003, 257,4 M€ en 2004 et 232,7 M€ en 2005 et est retombé à 51,5 M€ en 2007, soit un niveau proche de 2002. Ce volume inhabituellement élevé de nos ventes s'expliquait par la livraison progressive des 11 avions ATR 72-500 qui figurent encore actuellement dans la flotte d'Air New Zealand. Au cours des années suivantes, nos exportations ont fortement régressé pour atteindre 201,2 M€ en 2009 et 239,4 M€ en 2010. Cela correspond, outre la fin des livraisons d'avion, à une période de récession de 18 mois, du début 2009 à la mi-2010, qu'a traversé la Nouvelle-Zélande. Cela s'est répercuté sur le volume de nos ventes de biens d'équipements, qui a atteint un niveau de seulement 67,4 M€ en 2009 et 75,2 M€ en 2010. La reprise économique progressive du pays (+ 1,7 % en 2011 et + 2,5 % en 2012) s'est reflétée dans les ventes de biens d'équipements qui sont remontées à 94,2 M€ en 2011 et 117,6 M€ en 2012. Les exportations de matériels de transport, elles, ont augmenté de 72,7 M€ en 2008 (une bonne année, pourtant sans aéronautique), se sont effondrées à 27,1 M€ en 2009 et sont un peu remontées en 2010 à 39,8 M€. Nos ventes d'automobiles se heurtent en effet depuis plusieurs années à des difficultés liées à une compétitivité qui s'est dégradée face aux marques japonaises et même allemandes, mais qui reflètent aussi la tendance des consommateurs à s'orienter vers des modèles plus petits qu'avant, entraînant de ce fait une baisse du chiffre d'affaires à nombre de voitures constant. Mais en 2011, le montant de ce poste « matériel de transport » a très fortement augmenté, pour les mêmes raisons que précédemment : le début de la livraison de nouvelles commandes d'avions à Air New Zealand, le nombre total de ces commandes s'élevant à 14 Airbus

A320 et ATR 72-600 (auxquels s'ajoutent 5 options). En 2011, 4 A320 ont été livrés. En 2012, le poste « transports » a été ramené à 79,8 M€, avec la livraison plus modeste de 2 ATR et d'un seul Airbus. Mais 2013 et 2014 devraient faire apparaître de bons résultats avec 3 livraisons d'Airbus chacune de ces deux années et respectivement 2 puis 1 livraison d'ATR (le calendrier des livraisons de l'un et de l'autre avion s'étale jusqu'en 2016). D'autres postes de nos exportations ont connu une bonne progression récemment : nos industries agroalimentaires ont atteint 30,3 M€ (près de 10 % de nos ventes totales) en 2012, le meilleur résultat atteint pendant toute la période à l'exception de 2008 où il était à peine supérieur (33,7 M€). Elles ont plus que doublé par rapport à 2000. Les industries pharmaceutiques, malgré un léger recul récent, sont également, avec 16,6 M€, à l'un des plus hauts niveaux historiques. Elles n'étaient qu'à 6,7 M€ en 2000. Les importations françaises de Nouvelle-Zélande, de leur côté, sont très concentrées et ont une tendance de long terme à une certaine stagnation. Deux grands secteurs, les produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (essentiellement des pommes, des kiwis -les fruits ont représenté une trentaine de millions d'euros d'achats depuis trois ans-, du poisson et des fruits de mer) et surtout les produits des industries agroalimentaires représentaient l'an dernier 76 % de nos achats, dont 62,3 % pour la seconde famille. Le poste des viandes de boucherie représentait à lui seul 145,7 M€, soit 42,6 % du total. Il est porté, outre la réputation de la filière ovine néo-zélandaise, par les quotas libres de droits accordés pour la viande bovine par l'Union européenne, encore augmentés en 2011 en compensation de l'admission de nouveaux Etats-membres. Celui des produits laitiers (la Nouvelle-Zélande en est le premier exportateur mondial) a atteint 34,2 M€ en 2012 et fait plus que tripler le chiffre de 2011. Mais malgré ces succès, on constate que, globalement, cet ensemble de deux familles de produits ne bénéficie pas de la même dynamique que nos exportations et que, depuis dix ans, il fluctue à l'intérieur d'une fourchette de 255 à 300 M€, contre 217,5 M€ en 2010, ce qui correspond, au mieux, à une stagnation des exportations néo zélandaises vers la France, sans même tenir compte de la hausse des prix depuis 2002. Ce qui est frappant, par contraste, est la diversification progressive, depuis 2005, des exportations néo-zélandaises vers notre pays en dehors de ces deux grandes familles de produits. Jusqu'alors, la proportion qu'elles représentaient sur le total de nos achats était proche de 90 %. En 2005, elle s'est réduite à 80 %, puis à 76 % de 2007 à 2009, pour tomber à 71,5 % en 2010 et 2011 (elle est remontée à 76 % en 2012, probablement du fait de l'atonie de l'investissement des entreprises en France). Le taux de progression de nos importations hors agriculture et agroalimentaire est donc particulièrement élevé. Leur montant est passé de 33,7 M€ en 2000 (et même seulement 27 M€ en 2001 et 2002) à 109 M€ en 2011 (81,7 M€ en 2012). Ce mouvement, très positif pour la Nouvelle-Zélande, de diversification de son offre s'explique selon les années par ses ventes de biens d'équipements (9,4 M€ en 2000 et 39,5 M€ en 2005), de matériels de transport, essentiellement des bateaux de plaisance (1,8 M€ en 2000, un peu plus de 30 M€ chaque année en 2010 et 2011, mais de nouveau 2 M€ en 2012) et de produits métallurgiques et métalliques, essentiellement de l'aluminium (1,6 M€ seulement en 2001, 15,1 M€ en 2012). Il faut y rajouter les produits pharmaceutiques, presque inexistantes jusqu'en 2006 (moins de 1 M€ par an de 2000 à 2004, et même seulement 0,3 M€ en 2005), mais très rapidement croissantes depuis lors : 14,9 M€ en 2009, même si elles ont connu une certaine érosion depuis lors (11,2 M€ en 2012). Alors qu'il s'agit traditionnellement d'un point fort des exportations françaises, nous achetons maintenant à la Nouvelle-Zélande environ les deux tiers de ce que nous lui vendons dans ce domaine (en 2009, nos achats ont même exceptionnellement dépassé nos ventes). Cela démontre, de même que l'importance prise dans nos achats par le poste des instruments à usage médical ou dentaire (27,6 M€ en 2012), que la Nouvelle-Zélande, malgré la place déterminante prise par l'exportation de produits primaires, est aussi un pays industriel développé capable de maîtriser les techniques les plus avancées et de faire preuve d'innovation. Le solde de notre balance commerciale, résultante de ces deux mouvements de forte volatilité de nos exportations et de plus grande stabilité de nos importations, s'est montré par conséquent extrêmement irrégulier. Au cours de cette période de 13 ans, en partant d'un déficit de 19,5 M€ pour la France en 2000, il est passé d'un excédent de 2003 à 2005, puis de nouveau à un déficit de 2006 à 2012 (à l'exception de 2011). Il s'avère qu'il ne devient positif que quand le secteur aéronautique entre en jeu. Sur 12 années de 2000 à 2012, il aura été négatif pour la France 9 fois et positif 4 fois. L'année 2012 s'est achevée dans un quasi-équilibre (à - 0,7 M€ pour la France), malgré un résultat aéronautique modeste, ce qui illustre bien le dynamisme actuellement manifesté par nos exportations hors matériels de transport qui ont augmenté de 30 % entre 2010 et 2012.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24554

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Commerce extérieur

Ministère attributaire : Commerce extérieur

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4314

Réponse publiée au JO le : [2 juillet 2013](#), page 6926